

N° ISSN - 0249 - 9266

N° 50 - MARS 1993

EDITORIAL

VERS L'ASSEMBLEE GENERALE

Lors de sa réunion du 24 février, à PAU, la Direction de l'Amicale a procédé à l'examen de la préparation de l'Assemblée générale du Mercredi 16 Juin 1993.

La décision de faire de la date anniversaire de la rafle du "Vélodrome d'Hiver" une Journée nationale du Souvenir contre le racisme et l'antisémitisme, nous semble positive. En effet, cette Journée nationale ne manquera pas de devenir une condamnation de toutes les répressions ayant frappé l'ensemble des victimes de cette période de la "collaboration". Bien que tardive, cette décision gouvernementale nous semble d'autant plus positive que la multiplication des manifestations racistes en France et dans de trop nombreux pays, appellent à la vigilance et à l'action.

La conséquence logique de ces faits, pour notre Amicale, est le développement de son activité et, pour cela, de sa Direction.

Tout en considérant que la Direction de l'Amicale a su mener une action efficace qui a renforcé son autorité dans l'opinion, un élargissement possible de celle-ci devrait être envisagé lors de l'Assemblée générale du 16 juin prochain.

De cette Direction élargie serait issu un Bureau exécutif, (lui-même élu par l'Assemblée générale), organe plus souple et à réunions plus fréquentes.

Nous invitons les membres de l'Amicale à contribuer au succès de l'Assemblée générale du 16 juin 1993, dans la fidélité à nos engagements et le souvenir de la mémoire de nos disparus.

Le Président : Léon BERODY

LA JOURNEE NATIONALE DU 16 JUILLET

C'est par décret du 4 février 1993 que le Président de la République a institué "UNE JOURNEE NATIONALE à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémite commises sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'Etat français". Cette journée est fixée au 16 JUILLET, date anniversaire de la rafle du Vélodrome d'Hiver à Paris, si ce jour est un dimanche; sinon elle sera reportée au dimanche suivant".

En vertu de cette disposition, cette célébration devrait avoir lieu, pour la première fois, le 18 juillet 1993.

CREATION EN ESPAGNE de l'ASSOCIATION BRIGADES INTERNATIONALES "VOLONTAIRES DE LA LIBERTE"

Dans notre N° 43 de juin 91, nous avons publié la motion votée par notre A. G. du 21/4/91, adressée à 12 ambassades de pays concernés, demandant que soit reconnus et respectés les droits des anciens Volontaires des Brigades internationales. En ce qui concerne l'Espagne, notre Ami GUZMANN nous communique l'information suivante:

En date du 15/10/92, le Ministère de l'Intérieur espagnol a légalisé l'ASSOCIATION BRIGADES INTERNATIONALES "VOLONTAIRES DE LA LIBERTE"

Dans l'article 1 de ses statuts, ladite association indique que son activité, qui s'exercera sur le plan national et dans ses relations internationales, doit être fixée sur le thème "SOYONS SOLIDAIRES AVEC LES AUTRES COMME EUX L'ONT ETE AVEC NOUS "

Dans son article 2 :

a - recueillir et transmettre aux nouvelles générations le legs de solidarité sans frontières, de générosité, d'abnégation, d'héroïsme et de sacrifice que constitue la page historique des Brigades internationales.

b - Intéresser les autorités espagnoles à traiter de façon adéquate l'héritage des Brigades internationales.

c - Assumer en Espagne la représentation de ce qui fut, sont et seront les Brigades internationales, comme réalité

et symbole, dans la défense de la justice sociale, des libertés politiques et les droits démocratiques au travers de l'amitié et de la solidarité entre les peuples, face à toutes les agressions.

d - Servir de centre pour les relations avec les Volontaires de la Liberté des différents pays et toutes autres personnes qui partagent ces idées.

e - Promouvoir la création d'une "FONDATION BRIGADES INTERNATIONALES" qui puisse prendre en charge le legs documentaire, historique et humain de ces Brigades et poursuivre un travail d'investigation systématique.

f - Etendre les idées d'amitié et de solidarité entre les peuples ainsi que tout ce qui a référence aux Droits de l'Homme.

g - Réclamer la concession (ratification) de la citoyenneté espagnole pour tous les Volontaires de la Liberté qui sont en vie et pour leurs veuves en cas de décès.

Le siège social de l'Association est :

Calle de Campomanes n°8 -2°.Dcha -28013 MADRID -Espagne.

LE DEPORTE JUIF DE GURS LE PLUS AGE....98 ANS !

Suite à la lettre de Johanna LIEBMANN, publiée dans notre dernier bulletin n° 49, page 3, notre Ami Oskar ALTHAUSEN (de Mannheim) nous précise que, contrairement à ce que dit Mme Liebmann, la liste des morts publiée par la ville de Karlsruhe le 17/4/90, indique correctement la date de naissance de Babette HIRSCH née ESCHELBACHER, c'est à dire : 1849, et date de décès: 1941 et que sa pierre tombale n° 522 marque donc les dates correctes.

Mais Mme LIEBMANN ne mettait en cause ni la ville de Karlsruhe, ni les marques de la pierre tombale; elle se référait sans doute à la liste des décès publiée par Claude Laharie dans son livre "Le Camp de Gurs", page 376, où, effectivement, la date de naissance est indiquée : 22/6/1869. Il s'agit sans doute d'une erreur typographique bien excusable ...mais que la petite fille tenait à signaler, en mémoire de sa grand'mère.

Oskar ALTHAUSEN en profite pour préciser que le déporté badois le plus âgé du camp de Gurs était :

Moritz STEINER, né en 1842, déporté à 98 ans

et décédé en novembre 1940, quelques jours après son internement à Gurs. Dont acte.

A LYON

<<<>>>

Sabine ZEITOUN, membre de notre Amicale, nous informe de l'ouverture de ce centre, inauguré par la Ville de Lyon le 15 octobre 1992, dont elle est Directrice. Elle nous demande d'en informer les lecteurs de notre Bulletin. Ce Centre consacre au sein de sa galerie d'exposition permanente, une place aux camps d'internement de la France dite "Libre".

* adresse du Centre :
14 avenue Berthelot-
69007 LYON.

La Maison
des Enfants d'Izieu

Le Centre d'Histoire
de la Résistance et de la
Déportation est un lieu
d'Histoire et de Mémoire.

Son architecture
souligne cette double
vocation.

UN LIEU DE MEMOIRE

HALL DE LA MEMOIRE

Sept bornes audiovisuelles évoquant chacune un personnage ou un événement symbolique de la Résistance et de la Déportation jalonnent ce lieu consacré à la mémoire. Une vaste cimaise, le Mur de la Mémoire, présente telle une fresque un montage d'affiches de films de 1945 à nos jours. Il témoigne de l'évolution du regard porté par le cinéma sur ces années sombres.



ORTHEZ

Par lettre du 4 janvier 1993, M. RICARRERE, Maire d'Orthez, transmettant ses vœux à l'Amicale, nous informe qu'il a demandé à M. CUYEU, Conseiller municipal, de se mettre à notre disposition pour les relations avec l'Amicale :
... "Chaque fois que vous le souhaiterez, il sera votre interlocuteur direct pour la préparation ou pour le déroulement d'une célébration nationale, pour la tenue d'un congrès ou d'une manifestation patriotique, ou pour tout autre problème .

C'est aussi dans cet esprit que la ville d'Orthez accueillera, le dimanche 22 mai 1993, le Congrès départemental de la F.N.D.I.R.P.. Une importante manifestation aura lieu ce jour devant le Mémorial de la Résistance et de la Déportation. "

Merci à M. RICARRERE pour l'attention qu'il porte à notre Amicale !

BIBLIOGRAPHIE

Notre amie Margot SEEVI, de Cologne, membre de notre Amicale, nous a fait passer l'ouvrage de Bertha LEVERTON et Schmmuel LOWENSHON " I CAME ALONE"- Cet ouvrage est directement en rapport avec le document que nous avons publié dans notre dernier bulletin, page 4. C'est le livre de l'association ROK et il est d'ailleurs sous-titré : "The stories of the kindertransports".Voici ce qu'en dit Claude Laharie:

" Ce livre de 416 pages, rédigé en anglais (et publié par The Book Guild LTD, 25 Higt Street, LEWES, SUSSEX, GB) offre au lecteur une extraordinaire liste de destins individuels. Les auteurs, eux-mêmes sauvés de la déportation par ces "transports d'enfants" qui ont abouti en Grande Bretagne, ont rassemblé plusieurs centaines de témoignages (environ 300) d'enfants de l'époque, aujourd'hui souvent grand-père ou grand'mère. Les récits se suivent montrant, d'une part, la

variété infinie des itinéraires particuliers à chaque intéressé jusqu'à son insertion dans la société britannique et, d'autre part, les monstrueuses réalités du racisme hitlérien ainsi que de ses complices, à l'image du régime de Vichy.

Parmi ces enfants sauvés : Margot SEEVI et Ernst RAPP, dont nous évoquions le destin dans le dernier bulletin.

Gurs est d'ailleurs plusieurs fois cité dans le cours de l'ouvrage.

C.Laharie"

QUI RECONNAIT QUI ?

Notre amie Hannelore HAGUENAUER (TRAUTMAN), de Lyon, nous écrit :

" En tant qu'ancienne "hébergée" du Camp de GURS, Octobre 1940-Mars 1941 (transfert à RIVESALTES), je vous adresse cette petite photo prise à l'ilôt K baraque 17, devant ce qu'on appelait la CANTINE. On m'avait chargé de la collecte de lait pour les bébés dans les fermes des environs du Camp, ce qui m'avait obligé de faire environ 20 Km par jour à bicyclette. J'avais alors 18 ans.

Peut-être quelqu'un parmi les lecteurs de ce bulletin pourra-t-il identifier une de ces personnes, déportée probablement par la suite, hélas. Moi-même, je me trouve en haut de la photo, tenant la porte.

Remarquez la vétusté des baraques, et la boue...Ceci fut GURS ! "

Si quelqu'un reconnaissait une ou plusieurs de ces femmes, écrire à Mme Hannelor HAGUENAUER (TRAUTMANN), 123 cours Albert-Thomas- 69003 LYON.



DOCUMENTS

Rectificatif : M.Michael PHILIPP nous fait savoir que quelques erreurs se sont insérées dans le compte-rendu que nous avons publié dans notre dernier bulletin n°49. Il nous précise q'Adolf LIEFMANN n'est pas son grand-père et que la publication de "Das Schicksal der Gueschwister Liefmann..." a été réalisée par Mme Dorothee FREUDENBERG-HÜBNER.

Nous rectifions donc bien volontiers. Et nous renouvelons notre jugement : un ouvrage remarquable, animé d'une force morale admirable.

C.L.

ASSEMBLEE GENERALE de l'AMICALE DU CAMP DE GURS
à PAU (COMPLEXE DE LA REPUBLIQUE)
mercredi 16 juin 1993

FICHE D'INSCRIPTION
à renvoyer avant le 25 mai 1993
à l'AMICALE DU CAMP DE GURS 12 rue René Fournets 64000 PAU

Nom _____ prénom _____

adresse complète: _____

Je participerai à l'Assemblée générale du mercredi 16 juin 1993. ☐ OUI ☐ NON
à 8 H 15, un car prendra les participants devant l'Hôtel BOURBON.
pour les emmener au Complexe de la République
(1)

Je participerai au repas ,le 16 juin à 13 h., à Jurançon _____ ☐ OUI ☐ NON
à 12.H 30, le car nous emmènera au restaurant à Jurançon
Participation au repas : 100 F. (Nombre de personnes) _____
après le repas, départ en car pour le cimetière du camp de Gurs,
fleurissement des stèles et retour à PAU vers 18 H.

Je participerai à l'excursion du 17 juin : itinéraire: PAU, GURS,
BIDACHE, (BARDOS), ST.JEAN PIED DE PORT, ST.PALAIS, NAVARRENX, PAU
(la journée, avec repas à BARDOS, car et repas compris)
participation aux frais: 150 fra _____ ☐ OUI ☐ NON
(Nombre de personnes) _____

Cette excursion n'aura lieu que si 30 personnes s'engagent à y participer

ATTENTION !

Chacun des participants doit faire son affaire de retenir les chambres d'hôtel
nécessaires à son séjour. Ci-dessous les conditions de 3 établissements :

HOTEL	chambre avec WC.D.ou bain		Petit- déjeuner	
	1 personne	2 personnes		
CENTRAL 15 rue Léon Daran- PAU Tél: 59.27.72.75	198 F.	221 F	30 F p/p.	prix nets
BOURBON 12 place Clémenceau- PAU Tél: 59.27.53.12 (réduction de 10% accordée en se présentant "AMICALE CAMP DE GURS")	260 F.	290 F.	35 F.p/p.	
ADOUR 10 rue Valéry Neumier- PAU Tél: 59.27.47.41	215 F.	240 F.	30 F.p/p	

Toutefois, en cas de problème, téléphoner à Cl.LAHARIE (59.27.72.27- le soir)

(1) Voir programme de l'Assemblée générale page 6.

TOUT CONFORT
BAR - SALON
TELEVISION
PARKING

28 chambres

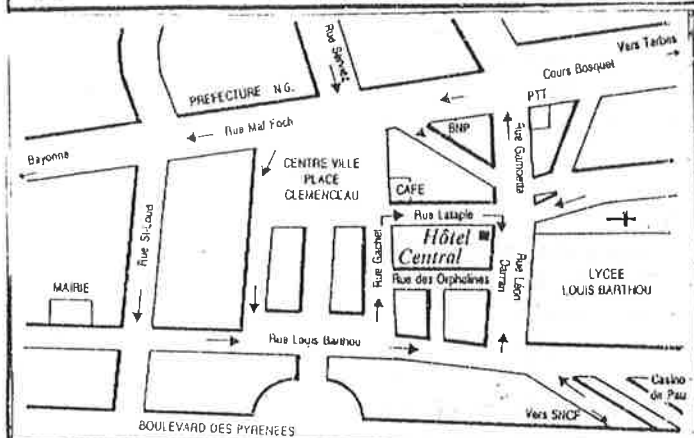
Hôtel Central

S.A.R.L.

★★ NN

CENTRE VILLE
Tél. 59 27 72 75

15, Rue Léon-Daran - 64000 PAU
(Rue de la Poste - Face Lycée Louis-Barthou)

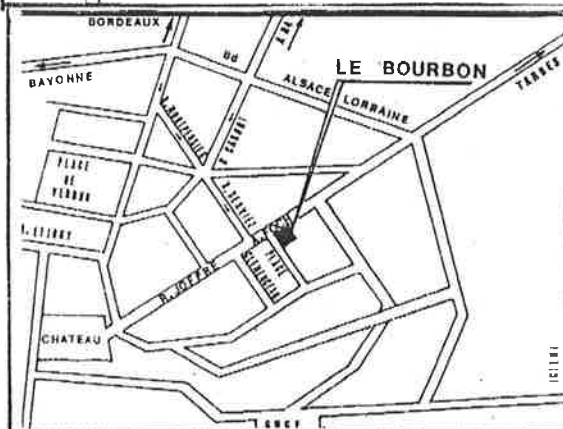




Hôtel ★★ LE BOURBON

34 chambres simples et doubles
grand confort, insonorisées.
12, place Clémenceau
Tél. 59 27 53 12
Fax 59 82 90 99

*Proximité Restaurants - Snacks
Commerces - Loisirs - Bus
Parking gardé en face.*



Hôtel Adour

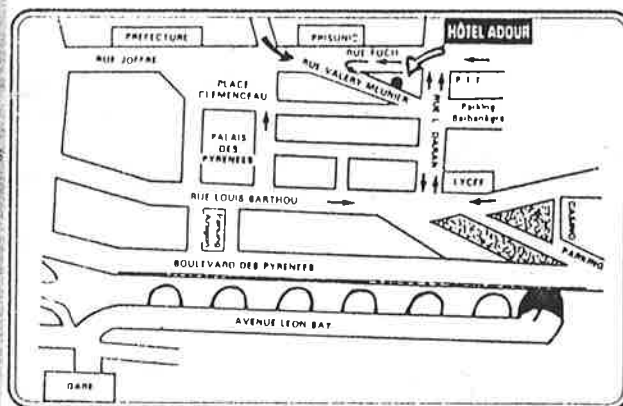
TOURISME
(plein centre ville)



10, rue Voléry Meunier
64000 PAU

- Grandes chambres calmes avec bain ou douche
- Téléphone direct
- TV couleur canal +
- Minitel - 1 fax
- Parking à proximité

Tél. 59.27.47.41
Fax : 59.83.86.49



1^{re} ASSEMBLEE GENERALE du 16/6/93
aura lieu à PAU, Complexe de la République

- 8 H.30 - projection vidéo-cassette "Les Indésirables" d'Elsbeth KASSER
- 9 H.30 - 11 H.30 : Rapports divers et discussion -Election Direction
- 11 H.45 - Vin d'honneur - 12 H. - Dépôt de gerbe au Monument de la Résistance
- 13 H. - Repas à Jurançon- 15.30 départ pour cimetière de Camp de Gurs

Le 17/6 : possibilité d'excursion (voir fiche d'inscription (page 5)

La Vie de l'Amicale

NOS PEINES :

CANADAS Pablo de PAU, dont le décès nous a été signalé par son fils Serge.

GARCES Henri de MAULEON, décédé en janvier 1993

KOCHERTHALER Lici, de TAUNUS (Allemagne) décédée le 12/3/92, à 94 ans, selon lettre de son amie Ilse LEHMANN, du 29/12/92.

MITTELMAN de TOULOUSE. Bulletin de 9/92 revenu avec la mention "décédé".

NOYER Emilie de MANDRES LES ROSES, ancienne de La Roquette, Rennes, Ravensbrück. Son décès remonte à juin 1992, âgée de 91 ans, nous dit son fils par lettre du 7/2/93.
A toutes les familles de ces amis disparus, l'Amicale adresse ses plus sincères condoléances.

ADHESIONS : Depuis notre dernier bulletin, nous avons reçu trois nouvelles adhésions. Bienvenue à tous !

AU COURRIER :

de Xavier HESSEL, d'ARCACHON

dans notre N° 47 de juin 1992, nous signalions sa lettre ainsi que son avis de recherches sur des membres de sa famille, anciens internés de Gurs: Léopold et Willy KAUFMANN (père et fils). Nous avons dû reporter (faute de place) la suite de sa lettre à un N° suivant, ce que nous faisons aujourd'hui :

(...) Le 8 juin 1939, Mary KAUFMANN-HESSEL s'éteint à Mannheim à 77 ans. La situation à cette époque en Allemagne est mauvaise pour les Juifs, et Léopold part pour Anvers accompagné de son fils et de sa belle-fille. Il passe les fêtes de Noël chez sa belle-soeur (...) puis ils repartent pour Mannheim début 1940.

Lors de l'opération Bürckel à Mannheim, Léopold est rafflé, et il arrive à Gurs par le premier convoi d'octobre 1940. Il est mis à l'ilôt "D" baraque 9. Il semble que son fils Willy ait pu échapper à la rafle et soit descendu en France, dans la région de Montauban, d'après sa tante VAN-HOOL. Il est pourtant arrêté et interné à Saint-Cyprien puis transféré à Gurs le 29 octobre 1940. Il y retrouve son père à l'ilôt "D" baraque 9.

Début janvier 1941, Léopold est envoyé à l'infirmerie, où il meurt le 30, à 69 ans 1/2. Il est enterré au cimetière du camp.

Willy est ensuite envoyé au camp de Récébédou en mars 1942, puis revient un temps, début 1943, à Gurs, avant de partir pour Noé. Il survivra et partira ensuite en Suisse avant de revenir à Mannheim où il mourra le 8 août 1961. (...)

Léopold et Willy KAUFMANN n'ont pas de descendants; ils n'ont rien laissé ici-bas (à ma connaissance), et je souhaiterais qu'aujourd'hui leur soit rendu, en quelque sorte, un hommage posthume. Qu'ils restent dans la mémoire des hommes comme des êtres humains qui ont vécu dignement, puis qui ont été victimes d'une "faute" historique dont ils n'étaient pas responsables, victimes innocentes de la méchanceté de leurs semblables. "

Xavier HESSEL

de Lore KRÜGER, de BERLIN : nous signalant la remarquable exposition présentée en février-mars à Berlin, par Gabrielle MITTAG, une de nos adhérentes:

"J'ai visité avec bien d'émotion l'exposition sur le camp de Gurs actuellement montrée à Berlin et organisée par l'Académie des Beaux-Arts. Ainsi, j'ai pu raconter d'une façon très illustrée à mes enfants ce qu'était notre vie alors..."

...suite page 8

LA VIE DE L'AMICALE (suite)

d'Esteban FARRE, de MONT DE MARSAN qui, envoyant sa cotisation, nous écrit :
"*...espérant que ces mots vous trouveront pleins de courage; comme vous dites, il ne faut pas oublier le passé. Pour notre part, mon père ayant été interné en châtiment à Gurs, pour ne pas vouloir travailler pour les Allemands, (heureusement que cela s'est arrêté à Gurs!), étant des Républicains espagnols, il nous est très difficile d'oublier cette époque. En espérant que, comme d'habitude, on se verra fin avril à cette journée de fraternité qui nous réjouit; il me semble que mon père nous remercie et cela nous fait plaisir de ne pas oublier (...)*"

Famille FARRE "

d'Ilse LEHMANN, de SAINTE-FOI-LA-GRANDE, nous annonçant le décès de Lici KOCHERTHALER, ajoute :
"*...Amie de ma famille depuis toujours, nous étions, avec sa fille Gerti, internées au camp de Gurs du mois de mai au 18 juin 1940. Hébergées par le Pasteur CADIER à Oloron-Sainte-Marie, nous avons pu regagner la Gironde après un petit séjour au presbytère.*"

Ilse LEHMANN "

de Serge CANADAS, de VALENCE, nous apprenant le décès de son père Pablo CANADAS ancien Officier de l'Armée républicaine espagnole, interné au camp de Gurs, y joint ce commentaire :
"*(...) Lors d'examens prolongés à (l'hôpital) Purpan où je l'accompagnais il y a peu, mon père me redisait l'apport d'air frais qu'a été pour lui la création de l'Amicale, la reconnaissance par ce pays de ce lourd passé et tout le bien qui viendra de cette lucidité généreuse, qui tranche avec les complaisances nauséuses qui s'évalent, en pariant pour l'amnésie, ces derniers temps....*"

Serge CANADAS "

d'Uri LANDAU, d'ISRAËL, une jolie carte de voeux : ...*"A l'Amicale du camp de Gurs, Chalom ! meilleurs voeux pour 1993. Bonne année et beaucoup de force pour votre travail si important..."*

Uri LANDAU "

de Jacky LABORDE, d'ANGLET, qui nous fait la suggestion suivante :
"*Les témoins de Gurs commencent à prendre de l'âge. Ne pourrait-on pas les solliciter d'une lettre "résumant" (à leur convenance) leurs souvenirs marquants de cette époque avec les dates et lieux et autres témoins à citer ? Ce serait une chance historique à saisir vite ! Ce souhait, merci de l'examiner avec bienveillance. L'Amicale pourrait centraliser tous ces témoignages ...*"

Jacky LABORDE "

L'Amicale fait évidemment sien ce souhait. Nous ne cessons de demander à tous de nous faire parvenir des témoignages, que nous publions avec plaisir. A bons entendeurs..., à vos plumes !!

AUX AMIS

qui reçoivent gratuitement notre bulletin, nous faisons appel pour qu'ils souscrivent, comme tant d'autres l'ont déjà fait, l'abonnement de soutien dont nous avons besoin pour assurer cette publication. Adressez-nous votre adhésion : c'est un bon geste pour la mémoire des victimes du camp. Prix, carte et bulletin 1993 : 50 F.

AUX ADHERENTS

Courant janvier, vous avez reçu votre carte 1993. Avez-vous pensé à en régler le montant ? Si oui, bravo ! Sinon, faites-le de suite, pour ne pas l'oublier.

Envoyer chèque bancaire ou C.C.P n° 4 104-13- V- BORDEAUX

TEMOIGNAGE

de Joseph TROFFAES

AVOIR 20 ANS PENDANT LA GUERRE ET TENTER DE SURVIVRE A GURS, AUSCHWITZ, BUCHENWALD

Joseph TROFFAES, un de nos adhérents belges, d'Anvers, nous a fait parvenir le récit de ses aventures peu banales qui le menèrent de Friedrichshafen (Allemagne) à AUSCHWITZ en passant par la France: Dôle, Lons-le-Saunier, puis le camp de Gurs, Paris, Alost (Belgique), Hannover, Stuttgart, puis les Pyrénées, Compiègne et Auschwitz. Il en est sorti vivant, "par miracle" dit-il..Mais laissons-lui la parole:

"Je suis entré au camp de Gurs quelques jours avant mon 20^e anniversaire, après avoir été à la prison de Pau pendant 18 jours, accusé de passage illicite de la frontière vers l'Espagne. Au mois d'avril 1941, j'avais vu un prototype de la "V1" (...).Au camp militaire nazi du "Seewald" à Friedrichshafen en Allemagne du Sud. J'avais réussi à m'échapper de la prison de police de cette ville, au bout de 24 jours d'emprisonnement solitaire dans une cellule capitonnée, sans cravate ni ceinture, ni lacets...Pendant ces 24 jours, j'ai appris toutes les ruses et "moyens de pression" dont les nazis disposaient. Je savais parfaitement qu'ils étaient capables de "faire parler une pierre". Pourtant, la mort dans l'âme, j'avais réussi à leur faire croire que je faisais partie d'une organisation, capable de gagner la France libre. Cela n'était point difficile car les nazis ne pouvaient s'imaginer la marche d'un "cavalier seul". Ce que j'étais ! Ce mensonge était mon seul moyen pour rester en vie, puisqu'ils avaient trouvé des cartes d'état-major sur ma personne lors de mon premier interrogatoire (...) Herr MOHN, chef de la Gestapo, et son acolyte, les avaient trouvées pendant le dépouillement de mes vêtements. J'avais volé ces cartes dans la maison de l'Ortsgruppenführer de Kelhen (...).Elles étaient truffées de coups d'épingle, marquant des cibles pour les avions anglais. Les nazis m'ont aussitôt emmené dans la cellule capitonnée...

Je ne veux pas raconter maintenant en détails les circonstances de ma fuite se situant de façon invraisemblable...mais vraie! Au bout de quelques jours, et par la filière qui débutait à Ensisheim et en passant par Dôle (Banque de France), à travers la ligne de démarcation, cela finissait pour moi, provisoirement, à Lons-le-Saunier en France-libre, où j'avais mon premier contact avec AJAX, sans le savoir...(....). Lors de mon arrivée à Dôle, les nazis avaient tué un passeur de la ligne de démarcation à la rivière "Le Doubs". Le lendemain, je suis passé (seul) à mon tour, guidé par un gamin de 10 ans jusqu'à la rivière, avec un aperçu sur les gardiens nazis du pont et des renseignements sur les gardes-mobiles que j'ai suivi de loin.

Ayant tué un fugitif la veille, ils s'étaient équipés de cannes à pêche...une fois passée la grande boucle du Doubs, ils se mirent dans l'herbe. J'ai reculé d'une centaine de mètres et, de l'autre côté de la boucle, j'ai traversé à la nage, après deux plongeurs vers le fond de la rivière glaciale afin d'échapper aux tourbillons. Un paysan, travaillant sa terre sur l'autre rive, m'a pris chez lui. Il avait quatre ou cinq enfants. J'ai passé la nuit dans sa ferme. Je lui disais que j'avais des nouvelles pour le 2^e Bureau et c'est lui qui, le lendemain, me conduisit à l'autobus qui devait m'amener en face de la gare de Lons-le-Saunier où se trouvait le bureau d'accueil. (Témoignage du général Pélissier). Là, j'ai fait connaissance du capitaine KLEINMANN, Officier spécial de l'antenne de l'armée, et du capitaine CASTAING (devenu Préfet du Jura après la guerre). Il était membre de l'organisation AJAX (ce que j'ignorais complètement, confirmé maintenant par sa secrétaire Colette GUY).

Le juge du gouvernement de Vichy me condamna pour le camp de Gurs. Il le fit parce que je ne voulais point lui assurer de rester "neutre" en France-libre. Lors de mon arrivée à ce camp, où je trouvais Jean ALLARD, un jeune Belge de 18 ans, natif de Mons, j'ai vu pour la première fois de ma vie des "squelettes vivants" ! La vue d'un homme, torse nu, amaigri jusqu'à l'os, d'une pâleur effrayante et chancelant à chaque petit pas, m'a terrifié de façon indescriptible. Comment était-il possible de faire souffrir des êtres humains à un tel point ? La nourriture au camp de Gurs n'en valait pas le nom et, faute d'argent pour s'acheter des oignons, ou autres choses, à la cantine du camp, on pouvait prévoir son propre décès, pour ainsi dire, à la minute près...C'est pourquoi Jean Allard restait toute la journée sur sa paille. Il me confia son plan d'évasion contre ma promesse de le ramener chez ses parents à Mons. Ce que je fis.

Le 2 novembre 1941 (il y a 51 ans!), on avait organisé au camp de Gurs un "théâtre" pour les prisonniers avec un permis spécial pour sortir de l'ilôt. Pour cela, il fallait astiquer l'intérieur de notre baraque de façon irréprochable. Ce permis obtenu permettait de circuler dans le grand camp.

.../...suite page 10

Une fois sorti de notre îlot, nous nous sommes cachés, accroupis sous les toilettes du camp, tout près du ruisseau qui formait la bordure. Le mirador n'était point occupé. Pour franchir les fils dans l'eau du ruisseau, j'avais un morceau de couverture. Les fils étaient attaqués par la rouille et j'ai fini par nous frayer un chemin. Finalement, nous sommes sortis par le cimetière du camp. J'ai dit que j'avais été moralement obligé de promettre à Jean Allard de le ramener chez ses parents, ceci contre la communication de son plan d'évasion qui, sans aucun doute, était conçu de longue date. Il disait que, l'hiver présent, il n'était point possible de traverser les Pyrénées, à pied. D'ailleurs, les Espagnols l'avaient pris et l'avaient refoulé en France, malgré sa jeunesse (18 ans) et on l'avait enfermé au camp de Gurs. Ce qui constitue un crime impardonnable contre les Droits de l'Homme. Il me confirma que le passage pour l'Angleterre par l'Espagne n'était point possible sans disposer d'une filière organisée. Ainsi, et de par l'aide de ses parents à Paris, nous avons réussi à gagner Mons (...)

Une fois Allard chez lui, me voilà de nouveau en plein dans la jurisprudence de l'ennemi, que j'avais trompé à fond, qui me recherchait et dont j'avais réussi de m'enfuir...Donc, je me trouvais en Belgique, sans issue. Je n'osais pas rentrer et voir ma famille. Notre village était très petit et ma venue ne pourrait rester inaperçue. Je me suis réfugié dans la ville d'Alost, où j'étais né, chez mon oncle. Celui-ci travaillait pour les nazis car, sans leur protection, son usine de fabrication de chaussures n'aurait pu fonctionner. Evidemment, toute la Belgique a travaillé pour les nazis pendant toute la durée de la guerre.

C'est ma tante qui m'a ouvert la porte. Je crois que mon oncle n'a jamais su que j'ai été caché dans sa demeure pendant plusieurs semaines. Alors, Etienne Geerinckx, un officier de l'armée secrète belge est venu me voir dans ma cachette. Ma tante était devenue hyper-nerveuse. Albertine, sa fille unique (toujours en vie) était présente également. Il me confia que la Résistance n'était pas encore organisée. Je lui demandai une fausse carte d'identité, qu'il me refusa. Alors, et puisque je savais comment quitter l'Allemagne, mon seul espoir était de ramasser de nouveau des renseignements pour retrouver mes amis (secrets) à Lons-le-Saunier. Afin d'apaiser la "frousse" terrible de ma tante, je lui proposai de faire demander une nouvelle carte d'identité au bureau de la population de la ville, sous prétexte que je l'avais perdue et que je voulais de nouveau m'engager comme travailleur volontaire. Pour avoir une petite chance de réussite, je pensais partir pour Hambourg, dans l'extrême nord de l'Allemagne (Friedrichshafen se trouvait dans le sud). Malheureusement Hannover fut ma destination où je fus arrêté presque aussitôt par Herr MOHN, venu par avion pour me ramasser, le 16 janvier 1942...

Devenu plus sage après les expériences de ma première arrestation, j'avais caché mon matériel "encombrant" sous la paille d'un Hollandais qui occupait le lit en-dessous. Cela m'a sauvé la vie, car mon paillason a été passé au tamis...Lorsque le Hollandais trouva mon "trésor" il le porta chez mon père lors d'un congé postérieur. Mon père a tout brûlé aussitôt...Herr MOHN et son acolyte me conduisirent à Stuttgart : train, coupé spécial, ligoté d'un pied à l'autre avec une chaîne qui passait dans mon pantalon.

Après un an de détention solitaire dans la cellule n° 73 de l'Untersuchungshaftanstalt Untertürkheim à Stuttgart, je devais comparaître devant la Volksgerichtshof de Berlin Moabit le 5 janvier 1943. Donc, à peine devenu majeur et accusé depuis un an d'espionnage (Landesverrat) marqué dans l'encadrement de la porte de ma cellule, il s'agissait de sauver ma tête ! J'ai menti, avec succès. J'ai toujours prétendu que j'étais revenu en Allemagne pour travailler. Mon dossier pénal nazi destiné au Juge de la Jeunesse ne contient que douze lignes truffées de huit mensonges. Karl-Heinz avait témoigné que j'avais bel et bien volé les cartes d'Etat-major, chez son père. Faute de preuves lors de ma dernière arrestation, j'ai attrapé 30 ans plus un.

Huit mois après ma condamnation (étant porteur du pyjama rayé) je me suis évadé dans des circonstances extrêmement dramatiques. Malgré les poursuites soutenues (invraisemblables mais vraies) j'ai réussi à reconstituer le contact avec Castaing qui ne se trouvait plus à Lons-le-Saunier, pendant que Kleinmann avait pris la fuite, la France étant occupée totalement. Quant aux pauvres occupants du camp de Gurs, ils sont morts...

Cinq mois plus tard, le 28 février 1944, j'ai été arrêté dans la zone atlantique sous le faux nom de Jzef Müller, de l'Organisation TODT. Lorsque les nazis découvrirent que j'étais Belge, ils m'ont sauvagement battu et délégué aux Français. Via Compiègne, je fus déporté à Auschwitz, de là à Buchenwald et presque immédiatement à Flossenbürg d'où j'ai été évacué le 20 avril 1945 pour effectuer une "marche de la mort" avec 14 000 détenus. Nous marchions la nuit...La libération a eu lieu pour 576 survivants le 23 avril 1945. J'ai frôlé la mort onze fois. (...) Pour survivre à ce "séjour" pendant un an, on a besoin de plusieurs miracles. Il ne faut pas chercher midi à quatorze heures : si l'on se sauve du CAMP DE GURS au bout de trois jours seulement, n'est-ce pas un MIRACLE ?

Joseph TROFFAES

N.D.L.R.: 11 pièces justificatives accompagnent ce récit mais, faute de place, nous ne pouvons les publier. Et nous rappelons que comme pour tous les témoignages publiés, ceux-ci n'engagent que la responsabilité de l'auteur.